

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES du 5 mai 2003

### LETTRE DU 5 MAI 2003

Chère collègue, cher collègue,

La vie universitaire est présentement marquée au coin des retombées de la grève des employés de soutien, secteur bureau (Syndicat 1244), en cours depuis le 28 février dernier (près de 1 300 personnes sont directement en cause).

Le véritable enjeu de l'affrontement est la complète équité salariale – c'est-à-dire l'alignement sur des bases comparatives de toutes les fonctions d'emploi en usage dans le milieu. À ce jour, d'importantes percées ont été réalisées; cependant, un obstacle majeur se présente maintenant. La Commission de l'équité salariale du Québec s'oppose à la demande formulée par le Syndicat de rouvrir, pour l'Université de Montréal, le dossier provincial en matière de parité salariale s'en tenant aux dispositions de la Loi sur l'équité salariale. On assiste à un spectacle bien semblable à celui de la rencontre de deux plaques tectoniques. Au bout de la ligne, des dégâts importants en surgiront.

La perturbation des activités intra muros est considérable même si, pour le moment du moins, la fonction enseignement – inscription, accueil, encadrement, correction d'examens, préparation des bulletins – réussit, à l'arraché, à atteindre ses objectifs majeurs. Plusieurs services généraux: Polycopie, Courrier, Bibliothèques, Imprimerie et Technologies de l'information et de la communication (DGTIC) sont durement touchés. Des décisions d'importance ont déjà été prises telle le report, à l'automne prochain, de la traditionnelle cérémonie de la Collation solennelle des grades qui a lieu habituellement à la fin .mai.

De son côté, l'APRUM a décidé de reporter de quelques semaines la parution du numéro du printemps de son bulletin Grains de sagesse. Pour compenser un peu, l'APRUM prend des mesures pour développer son site web [[www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)] de façon à ce que vous puissiez avoir accès aux renseignements concernant l'Association.

Cette missive accompagne la documentation relative à la tenue de l'Assemblée générale annuelle de l'Association qui aura lieu, je vous le rappelle, mardi le 3 juin prochain à 16:00 à la salle M-415 du Pavillon principal. Ladite Assemblée sera suivie d'une réception à 17:30 dans le Hall d'honneur. Vous trouverez, ci-joint, les documents suivants:

- le compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle tenue le 4 juin 2002;
- l'avis de convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée du 3 juin 2003;
- un laissez-passer qui vous permettra de garer votre voiture dans le voisinage immédiat du Pavillon principal;
- un coupon-réponse que vous devrez utiliser, en respectant la date limite indiquée, pour vous réserver une place à ladite réception.

Notre dévouée secrétaire Andrée Imbach, après avoir reçu le rapport du Comité des candidatures, vous avise, via le document ci-joint, de la composition du Conseil qui entrera en fonction immédiatement à la fin de l'Assemblée générale du 3 juin.

### **NÉCROLOGIE**

L'APRUM vient de perdre deux de ses membres à savoir Lucien Campeau, s.j., du Département d'histoire, décédé le 28 mars, et Gilles Lefebvre du Département de linguistique, décédé le 10 avril. Les contraintes de temps et d'espace qui découlent de la grève en cours m'amènent à reporter à plus tard l'envoi des textes que j'ai rédigés à leur mémoire. Dommage !

### **PROGRAMMES D'ASSURANCE-SANTÉ (UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-CROIX-BLEUE).**

Le sort en est jeté ! à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain: les personnes retraitées de 65 ans et plus, groupe 22948, verront leur prime diminuer de 9% alors que les collègues de moins de 65 ans, groupe 22949, verront leur primes augmenter de 10%. La Direction des ressources humaines vous précisera, sous peu, la valeur des primes en question.

### **IN FINE**

Je sais que la vie de l'Association vous intéresse; vous êtes près de 490 (sur un total de 515) à avoir payé la cotisation annuelle. Bravo ! Je sais par ailleurs que tous ceux et toutes celles qui participent à l'Assemblée annuelle en tirent grand profit. à cette occasion, le Conseil vous fait rapport sur l'état des grands dossiers de l'Association et se tient à l'écoute de vos suggestions et commentaires. Venez apporter votre « grain de sel » et la vie de l'Association ne s'en portera que mieux !

Et je vous quitte en vous assurant de mes sentiments les plus cordiaux.

Jacques St-Pierre  
Président  
JSP/fsp